



SNUDI-FO

*Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des écoles
Force Ouvrière de l'enseignement public*

Pour la défense de notre statut et de nos droits de fonctionnaires d'Etat ! Pour la défense de l'école laïque !

Au nom des directives européennes de réduction des déficits publics et de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), derrière les grands discours démagogiques, que nous demande-t-on ?

✂ d'intégrer systématiquement dans nos classes des élèves handicapés ou présentant des troubles comportementaux (mise en œuvre de la loi Montchamp au mépris de nos conditions de travail et du droit aux soins et à l'aide spécialisée pour les élèves).

✂ d'accepter la déreglementation

- du mouvement avec les postes réservés et « au profil »
- des droits statutaires avec les stages de formation et les remplacements « filés » imposés à des titulaires (T1)
- de la formation avec les conditions de « stage » des PE2 et la désorganisation du travail des formateurs.

✂ de ne plus accueillir les élèves de 2 ans parfois 3 dans les maternelles surchargées !

✂ de renoncer à notre indépendance pédagogique :

- d'évaluer, d'évaluer toujours plus, sur des supports imposés, de faire des PPRE (pénurie de RASED oblige), ...
- de se voir contraindre à une méthode de lecture officielle, et désignés comme boucs émissaires de l'échec scolaire.

✂ d'être de plus en plus présents sur l'école au mépris de nos obligations de service : journée de travail gratuit dite de « solidarité », ½ journées de pré rentrée supplémentaires, sortie le 3 juillet, ...et ... toujours et encore plus de réunions convoquées à midi, le soir, le mercredi.

✂ d'être directeur mal rémunérés, avec de plus en plus de tâches inutiles, de contraintes, de réunions, de responsabilités... comme la gestion de PE2 en guise de « décharge » et d'EVS imposés, dans le cadre du « protocole direction d'école » signé par le seul SE-UNSA !

✂ de « remplacer » nos collègues absents en répartissant leurs élèves dans nos classes surchargées.

✂ d'accepter d'être « mis au pas », de subir des baisses de notes, d'aller vers un salaire et un avancement subordonnés à notre « façon de servir » !

Cela suffit, nous voulons enseigner et travailler dans des conditions correctes !

FORCE OUVRIERE :

- Un principe → l'indépendance et le refus de la cogestion contraire à la défense des droits !
- Une méthode → informer, exprimer la revendication, mobiliser !

*Pour vous défendre individuellement et collectivement
Votez pour la liste du SNUDI FO conduite par*

Martine DUPUY et Louis BERNABEU

**Ne pas utiliser comme
bulletin de vote !**

On n'a jamais rien donné aux salariés, tout a été arraché par l'action syndicale !

Les directives européennes exigent la réduction des déficits publics, la suppression de 190 000 fonctionnaires d'ici 4 ans, la privatisation des services publics selon le principe de « l'ouverture à la concurrence libre et non faussée ».

- Transfert des personnels TOS aux collectivités
- Dissolution des CCPE et des CDES
- Remise en cause du décret de 1950 sur les obligations de service des enseignants du secondaire
- Protocole sur la direction d'école qui ne répond pas aux revendications des directeurs
- Suppression de milliers de postes au concours, réduction du nombre d'enseignants et multiplication des emplois précaires.
- Démantèlement de l'école maternelle, de l'enseignement spécialisé, des programmes nationaux, acquis et garants d'une école publique républicaine de qualité.

Comment ne pas voir que l'enjeu, c'est la destruction de notre statut de fonctionnaire d'état et de ses garanties, ce qui ne peut conduire qu'à la liquidation de l'école de la République !

Seul un syndicat réellement indépendant peut porter les revendications :

- Pour l'abrogation de la circulaire départementale « notation », contre le salaire « au mérite » et les nominations « au profil »
- Pour le respect de la liberté pédagogique individuelle
- Pour l'abrogation du protocole direction d'école
- Pour l'abrogation de la loi Montchamp, le départ en stage de personnels spécialisés, le retour à la formation à temps plein
- Pour l'abandon du dispositif T1 / PE2
- Pour le maintien intégral de l'ISSR
- Pour le droit à la visite médicale quinquennale
- Pour le retour aux 37, 5 annuités pour tous
- Pour l'augmentation générale des salaires (- 7% depuis 2000 !)
- Pour des élus qui, en commission paritaire comme sur le terrain, ne se déterminent qu'en fonction des intérêts des salariés qui les mandatent !

Laïcité

Fonds publics
à l'école publique !
Fonds privés
à l'école privée !

Indépendance

La Confédération CGT-Force Ouvrière reste fidèle à la Charte d'Amiens de 1906 qui fête ses 100 ans et réaffirme :
indépendance du syndicat à l'égard des partis, du patronat, de l'état, des églises et de tous les groupes de pressions !

Votez pour la liste du SNUDI FO !



**Un syndicat qui reste un syndicat.
Ni syndicat officiel,
Ni double langage !**